

Titre	<b>Réunion du GVI – 24 novembre 2009</b>
Description	Relevé de décisions
Éditeur	République française. Office national de l'eau et des milieux aquatiques.
Créateur	Direction de la connaissance et de l'information sur l'eau
Date	2009-12-18
Version	Version 0.1
Couverture	France
Référence	Convocation à la réunion du GVI le 24 novembre 2009
Statut	Soumis pour diffusion

- Présents :** Céline DELLINGER (DIREN DB Rhin-Meuse), Anne-Paule DUBOULET (AE Loire-Bretagne), Chafika DEGRON (DIREN DB Loire-Bretagne), Christian FEUILLET (MEEDDM/SOeS), Claire CORBIN (MEEDDM/DEB), Stéphanie LARONDE (OIEau), Céline PIQUIER (Onema/Communication), Isabelle VIAL (Onema/DCIE), Stéphane PALICOT (Onema/GIGE), Christian JOURDAN (Onema/DCIE), René LALEMENT (Onema/DCIE), Anne LANCON (Onema/DCIE), Sylvie RAUZY (Onema/SG), Emilie BREUGNOT (Onema/DCIE)
- Excusés :** François BIGORRE (AE Rhin-Meuse), Laurent GASNIER (AE Rhône-Méditerranée et Corse), Yves GOUISSET (DIREN DB Rhône-Méditerranée), Nathalie GARAT (DIREN DB Artois-Picardie), Laurence CHERY (Brgm), Dominique SOUDANT (Ifremer), Aurélie DUBOIS (MEEDDAT/SOeS), Michel BIALKA (MEEDDAT/SIE)
- Diffusion complémentaire :** Bernard HYPOLITE (AE Adour-Garonne), Anne-Sophie ALLONIER-FERNANDES (AE Seine-Normandie), Laurent TROIVILLE (DIREN DB Adour-Garonne), François PRUVOT (AE Artois-Picardie), Elvira FOURNIER-MELIN (DIREN DB Seine-Normandie), Jean-Yves CHATELIER (Ineris), Philippe GOUIN (MEEDDAT/Schapi), Mathieu PAPOUIN (MEEDDAT/DEB), Damien GOISLOT (MEEDDAT/DEB), Gisèle PARFAIT (Onema/Com), Patrick LAVARDE (Onema/DG)

### Chantier « Indicateurs »

- Le travail de l'inventaire des tableaux de bord existants est jugé intéressant et satisfaisant par les membres du GVI. Ce dernier souligne l'intérêt d'actualiser et mettre à disposition des partenaires l'inventaire qui résulte de l'étude.
- Cet inventaire devra néanmoins être actualisé et complété en fonction des réflexions en cours ou à venir sur des sujets émergents, notamment :
  - les indicateurs du Grenelle : une première liste devrait être transmise par le ministère d'ici la fin de l'année 2009 ;
  - les indicateurs territoriaux de développement durable, développés par le SOeS et la DIACT : une première lise devrait être transmise par le SOeS d'ici la fin de l'année également.
- La question de la mise en place d'un tableau de bord est toujours d'actualité, même si tous conviennent que la liste d'indicateurs *ad hoc* n'est pas simple à déterminer. Plusieurs points sont ainsi précisés ou accentués :
  - pour le grand public, les indicateurs de type « intégrateur » (ex : état des masses d'eau) ne sont pas suffisants et doivent être accompagnés d'indicateurs élémentaires (ex : teneur en nitrates) ;
  - de la même manière, dès que possible, il est important d'intégrer des facteurs explicatifs dans la définition même des indicateurs (ex : prix de l'eau en fonction de l'origine de l'eau) ;
  - l'utilisation d'indicateurs pouvant être déclinés à plusieurs échelles ou thématiquement est à privilégier ;
  - enfin, l'idée de mettre en relation des indicateurs rendant compte de l'état des milieux, des pressions qui s'y exercent et des réponses apportées par les pouvoirs publics est à poursuivre.

4. Par ailleurs, la définition de 3 scénarios alimente le questionnement relatif aux listes d'indicateurs :
  - scénario « grand public », dont l'objectif est à la fois de sensibiliser et de répondre aux attentes ;
  - scénario « regard terrain », dont l'objectif est d'aider à la décision locale ;
  - scénario « politique publique », dont l'objectif est d'aider au pilotage des politiques publiques.

Ces scénarios définis, il convient maintenant de voir comment ils s'articulent dans la définition du tableau de bord.

5. Enfin, si le sujet est « grand public », il ne faut néanmoins pas omettre qu'il est destiné à des « faiseurs d'opinion ». Les indicateurs ou données transmis dans le cadre de suivi de politiques ou de reportages européens doivent donc être articulés avec ce tableau de bord.
6. L'étude achevée, les travaux doivent maintenant être mis en perspective :
  - dans un premier temps, interroger le comité des utilisateurs du SIE du CNE sur les orientations stratégiques à prendre pour la suite (décembre 2009), puis de nouveau le consulter au printemps 2009 sur des listes d'indicateurs pré-établies ;
  - entre ces 2 consultations, un important travail technique doit encore être mené : mise en ligne sur le web de l'inventaire, première collecte d'indicateurs (ou données nécessaires à leur production).

#### **Chantier « Synthèses » et Programme de valorisation**

7. Le positionnement de la « maquette 4 pages SIE » présentée en séance doit être précisé au sein du programme de valorisation. Tel que présenté, les partenaires ont l'impression que seul l'Onema produit des synthèses, et qu'elles se présentent nécessairement sous cette forme.
8. Plusieurs précisions et propositions sont ainsi faites :
  - le programme de valorisation rassemble un certain nombre de documents, de différents types, dont le GVI actualise annuellement une liste qu'il rend visible. Cette liste de documents est définie sur proposition des différents partenaires du SIE, articulant les actions de leur propre programme de valorisation et le programme de valorisation des données du SIE, et validée par le GCIB ;
  - ces documents peuvent être de type différent : des « rapports » (descriptions de référentiels, études exploitant de la donnée, études méthodologiques, ...), des « synthèses » (sous forme de 4 pages), des documents de type pédagogique ;
  - chaque type de document est défini par une ligne éditoriale, présentant les aspects graphiques et la déontologie associés. La mention « SIE » fait partie intégrante de cette ligne éditoriale ;
  - la « maquette 4 pages SIE » présentée en séance est alors :
    - i. à la fois la contribution de l'Onema aux synthèses du programme de valorisation des données du SIE, soit en production propre soit par conventionnement avec ses partenaires ;
    - ii. et un outil générique, mis à disposition de tout partenaire du SIE souhaitant produire une synthèse s'inscrivant dans le programme de valorisation des données du SIE (l'ours, présentant le directeur de publication, les auteurs, les contributeurs, etc. est alors adapté en conséquence, et donc variable).
  - concernant la mention « SIE » apportée à ces documents : les membres du GVI sont majoritairement défavorables à la réalisation d'un logo « SIE » en tant que tel, et favorables à la réutilisation du logo « Eaufrance », qui prendrait alors une dimension plus large que celle du web. L'avis du GVI est transmis au GCIB pour décision ;
  - enfin, de manière générale, la ligne graphique des synthèses s'inscrivant dans le programme de valorisation des données du SIE doit être rapprochée de la ligne graphique Eaufrance (même palette de couleurs, logotype, ...).

9. Un nouveau point spécifique sera fait à ce sujet lors de la prochaine réunion du GVI, mais les membres sont invités à réagir au plus tard le 22/01/2010 sur ces propositions.

### Chantier « Glossaire eau »

10. Les travaux menés cette année par l'Onema et l'OIEau permettent d'établir une liste d'environ 1200 termes qui doivent constituer la base du glossaire. Ce glossaire est néanmoins évolutif, il devra ainsi prendre en compte les glossaires SDAGE d'ici la fin de l'année 2010.
11. Certaines fonctionnalités de l'outil de gestion et de diffusion sont précisées en séance :
- le modèle conceptuel de données de la base doit être rendu compatible avec le modèle SKOS, fondé sur une articulation sémantique des différents termes ;
  - il n'est pas utile de mettre en place un système de cache : en cas de mauvais fonctionnement des serveurs, le système devra afficher le dernier chargement effectué à partir de l'outil de diffusion ;
  - pour ce qui concerne l'export des « relations entre les mots » exportés, il convient d'ajouter une option 3, permettant d'exporter uniquement les liens sélectionnés et interdisant le lien automatique vers le glossaire central ;
  - les illustrations ne font pas partie des exports, mais l'adresse de leur lieu de stockage oui.
12. La place de l'outil de diffusion dans la toile Eaufrance n'est pas encore définie. 2 solutions principales sont possibles : soit l'outil est considéré comme un site à part entière ([www.glossaire.eaufrance.fr](http://www.glossaire.eaufrance.fr)), soit il est considéré comme partie du site Eaufrance ([www.eaufrance.fr/glossaire](http://www.eaufrance.fr/glossaire)). Cette précision devra être apportée d'ici le printemps 2010.

### Chantier « Eaufrance »

13. Les propositions d'évolution de la charte n'ont pas été présentées en séance, dans la mesure où la majorité des interlocuteurs qui ont eu à mettre en œuvre la charte ces 2 dernières années n'était pas présente. Charge à chacun de transmettre ses observations, point par point sur les 42 points proposés, d'ici le 22/01/2010. Au-delà, ces propositions d'évolution seront considérées comme actées, et annexées au document « *Charte graphique et ergonomique des portails du SIE v1* ».
14. Une clarification des différentes fonctionnalités d'outils cartographiques a été faite en séance. Pour rappel, ces fonctionnalités sont au nombre de 4 :
- la saisie d'informations géographiques pour constituer/mettre à jour des référentiels ;
  - la recherche d'une unité géographique pour accéder à des données (sur un site, une masse d'eau, etc.) ;
  - la diffusion de couches cartographiques pour superposer des zonages, des périmètres ;
  - la diffusion de données statistiques pour comparer l'état d'un territoire dans un ensemble plus grand.

La présentation de l'interface cartographique type (définie sur l'outil Geobs) n'a pas soulevé de remarque ou d'objection majeure. Elle est adoptée.

### PROCHAIN RENDEZ-VOUS

15. La prochaine réunion aura lieu le **11 mai 2010 de 14h à 17h30**.
16. D'ici le **22 janvier 2010** néanmoins, les membres du GVI doivent retourner leurs remarques concernant les propositions d'évolution de la charte, ainsi que sur la clarification du programme de valorisation.